

BASSAN MAG'

www.bassan.fr
contact@bassan.fr



Bulletin Municipal
d'Information

FÉVRIER-2023



NOTRE VILLAGE,
SA VIE, SA DYNAMIQUE,
SON ATTRACTIVITÉ.

SOMMAIRE

EDITO p. 3 à 4

INFORMATIONS p. 5 à 11

- Arrêté entretien de trottoir
- Boite à livres
- CCAS distribution de chocolats
- Ecole - Visite du père Noël
- Du nouveau à la mairie
- Activités périscolaires
- Bibliothèque le coin des livres
- Zone de fitness
- Economiser l'électricité, un enjeu pour tous
- Etat civil
- Informations générales
- Nouvelle orientation
- INFO cabinet médical - Lieuran

SICTOM p. 12 à 14

- Du nouveau au SICTOM, bac jaune
- IMPORTANT - Nouveaux accès en déchetterie
- Biodéchets

ASSOCIATIONS p. 15 à 17

- Détection de loisir
- Foyer rural de Bassan
- Jardinons ensemble
- Tennis Club de Bassan

BASSAN EN IMAGES p. 18 à 19

BASSAN S'ANIME p. 20



Une pointe de rêve

Coiffure mixte

Lundi : 14H - 19H
Mardi et Mercredi : 9H - 12H 14H - 19H
Jeudi : 13H - 20H30
Vendredi et Samedi : 9H - 19H

5 place Jacques Villeneuve - 34290 BASSAN
09 82 27 89 80

JULIEN MENUISERIE

ALU - BOIS - PVC MÉTALLIQUE - VOLET - PERGOLA - VITRERIE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

REPLACEMENT DE VITRE CASSÉE
DÉPANNAGE AUTOMATISME
OUVERTURE DE PORTES ET MISE EN SÉCURITÉ

06 08 81 73 12
julien.menuiserie34@gmail.com

LE PLUS DE JULIEN
LES TOURS À HIRONDELLES

SSD34

Réparation de smartphones et tablettes.

Toutes marques, garantie 12 mois.

- Ne perdez plus de temps, je me déplace à votre domicile ou lieu de travail pour effectuer les réparations dans mon véhicule. **Sans frais de déplacement !**
- Vente de téléphones reconditionnés, neufs et accessoires.
- Aide au paramétrage internet ou téléphonie.

06 24 07 16 04

Douceur d'Opaline

Adeline Vernieres

Guidance avec support :

- Hypnose
- Cartomancie
- Lithothérapie

06 59 91 14 09
Facebook : Douceur d'Opaline



Chères Bassanaises, Chers Bassanais,

Chaque année, en cette période de vœux on se dit que l'année qui commence sera meilleure et on le souhaite bien sincèrement à tous ceux qui nous entourent.

A nouveau, je formule ce souhait, avec encore plus de force et de conviction que les années précédentes.

Depuis 2019, nous connaissons des événements angoissants, durs, difficiles à accepter et à contrôler qui marquent nos vies et nos esprits comme cela n'a pas été depuis bien longtemps.

COVID, guerre en Ukraine, guerre civile en Iran, folie Chinoise, crise économique et énergétique, sans oublier les violences faites aux femmes, les harcèlements et toute les violences plus ou moins gratuites et folles qu'elles soient par arme à feu, arme blanche, avec un véhicule ou tout simplement verbales...

En réfléchissant un peu on devrait en trouver d'autres tout aussi étonnants mais bien réels. Il suffit de s'intéresser à l'actualité et aux faits divers.

Triste et douloureuse époque !

On ne peut que souhaiter un apaisement d'abord, puis une prise de conscience suivie d'actions, de solutions et de réformes tant attendus et nécessaires pour un retour à une vie plus normale.

Souhaitons que nos dirigeants au plus haut niveau prennent enfin les mesures fortes, significatives que nous attendons tous depuis maintenant trop longtemps.

Que les idées et les projets qui servent notre pays et ses habitants prennent le dessus sur les idéologies, les guerres de clans, les égos démesurés.

La page de l'année 2022 vient de se terminer. Tournons la, mais surtout n'oublions pas.

Ce sont les vœux les plus forts que je formule pour que 2023 soit une année d'espoir et de renouveau.

La tradition veut que cette période des vœux soit aussi l'occasion de faire un état des lieux des actions municipales en cours et à venir, qui plus est à mi mandat !

Nous subissons tous les désagréments causés par les chantiers en centre village :

Le cœur historique après quelques retards lors du renouvellement des réseaux humides est en bonne voie pour une fin en mars-avril.

Les rues du puits neuf et Belleville vont rentrer dans la phase démolition et réaménagement. Ce chantier devrait durer encore six à huit mois pour une circulation sécurisée tant pour les automobiles que pour les piétons.

La remise en état des chemins ruraux va se terminer en y ajoutant un cheminement piéton sécurisé entre le carrefour des écoles et le cimetière.

Deux projets importants et nécessaires sont en cours d'étude : tout d'abord le traitement du carrefour du boulevard des Tiffis et de la route départementale n°39 en entrée de village côté Béziers. Cela facilitera grandement les accès au nouveau quartier de la ZAC des Traisors en soulageant la circulation en centre village.

Le deuxième projet consiste en un retraitement de l'entrée de village côté Servian en sécurisant les cheminements piétons, en calmant les ardeurs automobiles et en embellissant par une végétalisation adaptée. Début des travaux courant 2024.

Une réflexion est aussi en cours pour l'aménagement de l'avenue de la garrigue, viendra ensuite le boulevard du jeu de mail.

Côté école, la nouvelle cantine a été mise en service à la rentrée 2022 et donne pleinement satisfaction.

Une étude est lancée pour climatiser la partie de l'école qui ne l'est pas encore et pour créer dans la cour un préau dédié aux classes maternelles.

Le Conseil Municipal des jeunes que nous voulions mettre en place n'a pas retenu l'intérêt que nous espérions. Il est momentanément suspendu.

L'urbanisme fait partie des préoccupations fortes du moment. Face au harcèlement de certains aménageurs, la révision de notre PLU va devenir plus que nécessaire pour calmer certaines ardeurs et remettre en perspective les nouvelles règles qui s'imposent à nous à travers les diverses lois et normes. Le SCOT du biterrois en cours de validation nous impose déjà les règles nationales et régionales pour la limitation des consommations d'espaces naturels au profit de constructions nouvelles.

Le PAEN sera repris pour définir les règles de protection et d'utilisation des espaces agricoles pour lutter en particulier contre la cabanisation de plus en plus pressante.

EDITO Suite

Parmi les actions nouvelles on peut aussi citer l'extension de notre réseau de vidéo protection, la Mairie qui a enfin un accueil digne de ce nom, la nouvelle bibliothèque municipale qui est installée dans des locaux plus spacieux et surtout accessibles. Les zones de loisirs pour les jeunes seront enfin aménagées et le pôle associatif en centre village devrait rapidement pouvoir être ouvert aux activités associatives.

Enfin, en matière de développement durable, 2023 verra se poursuivre les efforts et actions déjà engagés les années précédentes : amélioration de la gestion de l'éclairage public pour plus d'économies, recherche de solution photovoltaïques sur les bâtiments communaux, plantation et replantation d'arbres même si quelques rares sacrifices sont inévitables ; mise en place avec le SICTOM de nouveaux modes de collecte de déchets pour favoriser le recyclage ; combattre les incivilités liées aux dépôts sauvages tant sur les points de collecte urbains que dans la nature que beaucoup trop encore considèrent comme une décharge.

Tous ces projets sont complexes à monter et à assumer en particulier sur le plan financier.

Malgré notre engagement à maîtriser la fiscalité depuis 23 ans, nous avons dû en 2022, malgré la conjoncture, pratiquer une augmentation des taux, raisonnable, pour faire face aux dépenses prévisibles de fonctionnement, conséquences de la crise que nous traversons.

Bien évidemment, le budget communal ne suffit pas, à lui seul, pour financer nos projets d'investissements. Heureusement, nous bénéficions du soutien de nos partenaires institutionnels tels que l'Etat, la Région, le Département, et bien évidemment l'Agglo.

Une agglo qui a décidé en fin d'année de majorer le fond de concours qu'elle peut attribuer aux communes. Ce fond est passé de 700 000 à 1 000 000€.

Tout en restant prudent et raisonnable, cette majoration nous aidera bien évidemment, beaucoup. Un grand merci à tous ces partenaires incontournables !

Mais la gestion d'une commune, ce ne sont pas que des Euros, ce sont aussi des femmes et des hommes qui s'emploient chaque jour à assumer des tâches pas toujours très simples au service des administrés toujours plus exigeants et parfois compliqués à comprendre et à satisfaire.

2022 a été une année difficile en matière de ressources humaines, et cela se continuera en 2023.

Nous avons, dû dans un premier temps, assurer le remplacement de notre DGS, Madame Nicole CARCENAC qui a fait valoir ses droits à la retraite après une longue carrière au service de notre commune. Merci Nicole et bonne route pour la suite !

Nous avons accueilli, pour la remplacer, Madame Catherine MALLIE qui a su, avec dynamisme et bonne humeur, dans un contexte quelque peu perturbé, prendre à bras le corps ses nouvelles fonctions. Bienvenue Catherine et bon courage.

Dans la foulée, nous devons faire face à une réorganisation et un renforcement de l'accueil public et du service urbanisme. D'ici fin février, début mars les choses devraient se stabiliser.

Enfin je souhaite à notre responsable technique Monsieur Armand AMOROS un bon rétablissement après la lourde intervention du dos qu'il a subi récemment avant de faire valoir lui aussi dans quelques mois ses droits à la retraite. Et bien évidemment, s'en suivra une nouvelle recherche de compétences pour animer le service technique.

2022 a été dur, je souhaite que 2023 nous apporte une nouvelle stabilité dans les effectifs.

A tous les agents de notre collectivité, administratifs, techniques, agents des écoles, un grand merci pour votre travail, votre engagement au service des habitants de notre commune.

Avant de conclure, je veux une nouvelle fois remercier toutes celles et ceux qui font notre village, qui lui donnent sa vie, sa dynamique, son attractivité.

Je remercie tous les services de l'état, de la région, du département, de l'agglomération et de tous ceux qui sont nos partenaires au quotidien.

Je remercie les services de Gendarmerie, de Police Intercommunale.

Je remercie l'équipe enseignante pour son attachement à notre village et à nos enfants.

Je n'oublie pas le monde associatif pour son engagement pour notre village, pour le nombre et la qualité de ses activités. Un grand merci à tous.

Et je vous remercie vous Bassanaises et Bassanais pour la confiance que vous nous témoignez.

A toutes et à tous, en mon nom personnel et celui de toute l'équipe municipale je vous adresse pour 2023 nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de santé, de bonheur, de respect, de bienveillance, d'amour, de réussite, de paix et de solidarité.

Très bonne et belle année 2023.



ARRETE

Entretien de trottoir

**ARRETE DE POLICE N° 20/2022
PORTANT REGLEMENTATION SUR L'OBLIGATION DES
HABITANTS DE LA COMMUNE AU NETTOIEMENT DU
TROITTOIR SITUE DEVANT LEUR HABITATION**

Le Maire de la Commune de BASSAN :

- Vu la loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national modifiée par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2122-28,
- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L1311-1, L1311-2 et L 1312-1
- Vu le code pénal et notamment l'article R 610-5
- Vu le règlement sanitaire départemental qui précise que les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté
- Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, d'hygiène et de sécurité,
- Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité que la sécurité de la circulation,
- Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leurs sont imposées dans l'intérêt de tous,
- Considérant que la commune de Bassan ne prélève pas de taxe de balayage prévue à l'article 1528 du code général des impôts et ne dispose pas de moyens suffisant à la réalisation de ces tâches sur l'ensemble de la commune

ARRETE

ARTICLE 1 : En dehors du nettoyage régulier de la voie publique effectué par la commune, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens etc...), riverains de la voie publique.

Ces derniers sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. Cette obligation s'applique aux immeubles bâtis et non bâtis.

Le balayage et entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâtis ou non bâtis.

ARTICLE 2 : : Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage. Le désherbage doit être réalisé par tonte, arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et pharmaceutiques.

ARTICLE 3 : Les saletés et déchets résultant de ces opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile ou de les déposer en déchetterie. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les conteneurs. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique et les avaloirs des eaux pluviales.

ARTICLE 4 : Les propriétaires et leurs représentants doivent assurer, par l'enlèvement de tous détritiques et feuillage, le bon écoulement des eaux pluviales dans les tuyaux de descente, ainsi que les caniveaux et grilles. Les grilles placées sur les caniveaux devront être dégagées de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales afin d'éviter les obstructions des canalisations et de limiter les risques d'inondations en cas de grosses pluies.

ARTICLE 5 : Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs représentants sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété et jusqu'au caniveau. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel de déneigement, des cendres, des sciures de bois ou du sable devant leurs habitations. Il est interdit d'utiliser du sel à proximité des plantations.

ARTICLE 6 : Les propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons.

Une attention particulière sera portée là où le dégagement de la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. Les propriétaires ou leurs représentants devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents.

En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou leurs représentants négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune pourra faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires aux frais de propriétaires après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 7 : Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 8 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 9 : Monsieur le Maire de Bassan, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de SERVIAN et le responsable de la Police Municipale de Bassan sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BASSAN, Le 26 septembre 2022.
Le Maire : Alain BIOLA



INFORMATIONS

BOITE A livres

Non, ce n'est pas un véhicule utilitaire qui stationne de façon permanente et irrégulière sur la promenade devant le «tabac presse des remparts ». C'est une originale boîte à livres commandée par la Mairie à notre artiste local Alain FORNELLS.

Le principe est simple :

- Une envie de lecture, ouvrez la portière, choisissez un ouvrage, emportez-le chez vous pour le savourer, fermez la portière. Vous pouvez le ramener, c'est l'idée, (ou pas).... Un autre lecteur peut aussi en profiter.
- Vous avez quelques livres que vous voudriez que d'autres découvrent, ouvrez la portière, déposez, refermez la portière.

De bons moments de lecture à zéro Euros.
Merci Alain !



Une seule règle : le respect du véhicule et de son contenu qui ne doit être que des livres. Merci et bonne lecture à toutes et tous en toute liberté.

CCAS Distribution de chocolats



Le CCAS de la commune a renouvelé cette année son action en faveur des personnes âgées de plus de 80 ans et isolées.

Durant les fêtes les élus se sont déplacés à la rencontre de 96 bénéficiaires pour leur remettre une boîte de chocolats délicieux.

ECOLE Visite du Père Noël

Cette année le Père Noël n'a pas raté son traditionnel rendez-vous à l'école de BASSAN.

Vendredi 16 décembre, pour leur plus grande joie, les enfants ont reçu la visite du célèbre bonhomme vêtu de rouge, qui n'était pas venu les mains vides. Cadeaux et chocolats ont été distribués aux enfants et à leurs enseignants. Le père Noël a lui aussi été gâté par les jolis chants des enfants et leurs réactions toujours aussi émouvantes et pleines de surprises.



DU NOUVEAU A la mairie !

Madame Nicole CARCENAC est arrivée au bout de son engagement pour notre collectivité et a fait valoir ses droits à la retraite. Une retraite bien méritée après 38 ans de bons et loyaux services. Merci pour son travail et bonne et belle retraite.



C'est **Madame Catherine MALLIE** qui a été choisie pour reprendre la tâche complexe que représente la fonction de Directrice Générale des Services après avoir exercé des fonctions similaires à la ville de Béziers et sur la commune de CERS.

Monsieur Sébastien BONNAREL quant à lui, après une vingtaine d'année, de bons et loyaux services également, d'abord au sein de l'équipe technique et ensuite en tant qu'agent d'accueil urbanisme, est en train de réfléchir pour passer à autre chose et pourquoi pas revenir à l'exploitation viticole. Merci pour votre travail et bon courage dans les vignes.

Il a été remplacé par **Madame Bahija GLEIZE** au sein de l'équipe d'accueil de notre Mairie.

Bienvenue et bon courage au service de toutes les Bassanaises et tous les Bassanais !



ACTIVITES Périscolaires

Jeudi 24 novembre, les élèves de CE1/CE2 de la classe de Mme Sandri-Luçon sont allés visiter la boulangerie du village.



Julien, le boulanger et son apprenti Yonni leur ont ouvert les portes de leur laboratoire.

Que de découvertes pour nos apprentis boulangers! Pétrin, machine à diviser la pâte, chambre froide, pâtons, façonnage, pétrissage. Ils sont devenus incollables sur la préparation du pain.

Tous les élèves ont ensuite été équipés d'une toque et d'un tablier pour s'initier à la réalisation de cookies. Ils ont lu et suivi la recette avec beaucoup de sérieux et on écouté attentivement les conseils du boulanger et de son apprenti; quel régal de casser des œufs,

de mélanger les ingrédients dans un énorme pétrin, de façonner, de former des cookies dans des cercles!

La visite s'est achevée par un goûter offert par le boulanger avec bonbons, jus de fruits et les succulents cookies!

Merci à toute l'équipe de la boulangerie pour son accueil!



INFORMATIONS

BIBLIOTHÈQUE Le coin des livres

La bibliothèque municipale a pris ses nouveaux quartiers.

Elle a quitté le rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie où elle était un peu à l'étroit et peu accessible et s'est installée dans les anciens locaux du cabinet kiné, place du Château.

Très accessible en particulier pour les personnes à mobilité réduite, plus spacieuse, elle est organisée en deux salles dont une dédiée aux jeunes lecteurs désireux d'oublier leurs tablettes et consoles de jeux pour un vrai moment de culture.

L'accueil est assuré par Mesdames LOCKE et CARAYON les mardis et mercredis de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Prix des inscriptions pour l'année 2023 est de 15€ par famille.



ZONE De fitness

La seule utilité connue d'un bassin de rétention est la régulation des eaux de pluie lors de gros orages et de très fortes pluies et cela quelques jours par an.

En les aménageant en zones de loisirs, ces bassins peuvent être utiles tous les autres jours de l'année pour la pratique de sport. C'est le cas au bout de la rue des trésors et du mas.

Ajoutez ce lieu à vos itinéraires de marche et de footing.



ECONOMISER l'électricité Un enjeu pour tous

Le budget de la mairie, comme celui de chacune des familles bassanaises, doit prendre en compte la hausse conséquente du coût de l'électricité.

Partant du principe que «**le kilowatt d'électricité le moins cher est celui que l'on ne consomme pas**», un certain nombre de mesures ont été prises en conseil municipal pour réduire la consommation de la commune.

Parmi ces mesures, on peut citer :

- Le maintien de la température ambiante à 19° degrés dans les bureaux de la mairie, à l'agence postale et à l'école primaire (mesure préconisée par le gouvernement) ;
- La communication vers les associations bassanaises, qui utilisent les bâtiments et équipements communaux, pour qu'elles appliquent rigoureusement les mesures usuelles d'économies d'électricité (extinction des lumières et des appareils électriques non utilisés, arrêt des éclairages et des chauffages en quittant un local, interdiction d'utiliser des radiateurs d'appoint électriques ou à gaz, ...) ;
- Le dialogue et un suivi des compteurs électriques avec les associations sportives pour qu'elles n'allument les éclairages par spots (très énergivores) de leurs terrains ou salle de sport que durant leurs activités sportives effectives (la fin de l'activité sportive doit être suivie de l'arrêt immédiat de l'éclairage du terrain) ;
- L'acquisition et l'installation dans les armoires

électriques, pour la gestion de l'éclairage public, de boîtiers appelés « radiolite » permettant le réglage des créneaux horaires d'allumage plus facilement et précisément depuis un ordinateur ;

- La réduction des créneaux **d'allumage** de l'éclairage public, en **horaire d'hiver de 17h30 à 23h et de 6h à 7h30, en horaire d'été de 21h30 à 23h** sans rallumage le matin (voir les détails dans la fiche ci-après) ;
- Le choix de l'installation de lampadaires à Leds (plus coûteux mais plus économiques dans le temps avec un meilleur rendement lumineux) pour toutes les nouvelles installations ;
- Pour les lampadaires d'anciennes générations (déjà installés), extinction d'un sur deux dans les rues qui en sont équipées en conservant un minimum d'éclairage ;
- Une réduction, pour l'exemple, des illuminations de Noël limitées au pourtour de la mairie, aux entrées et à l'axe routier principal du village ...
- Certaines adaptations seront possibles en fonction de l'actualité festive en particulier : 14 juillet, nuit de Noël, Saint Sylvestre,

C'est bien l'addition de toutes ces mesures qui peut permettre d'obtenir des économies substantielles mais, encore faut-il que chaque personne concernée soit convaincue du bien-fondé de la démarche en évitant les errements antérieurs.... L'option d'augmenter les impôts locaux n'est pas la mesure que la municipalité souhaite reconduire pour faire face à l'inflation et à l'augmentation du prix des énergies.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

- Léonie GISCLARD née le 27/04/2022
- Noé CATALAN né le 19/05/2022
- Safia KOUIBAA née le 02/06/2022
- Paloma VERNHES née le 09/06/2022
- Lola VILLANTI née le 13/06/2022
- Inaya RIVIERE née le 13/06/2022
- Lola PENA née le 11/07/2022
- Mattéo RENAUD né le 11/08/2022
- Djelonn COMTE né le 08/08/2022
- Juliette GUASCO GALLERINI née le 14/08/2022
- Noah BEE né le 29/08/2022
- Mia GIROD née le 22/09/2022
- Nathan né le 20/09/2022
- Léandro SOLANS né le 01/10/2022

MARIAGES

Nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur à :

- Matthieu FOLIGNONI et Elsa RASCLE le 01/06/2022
- Alexandre ROBERT et Ophélie CANNARD le 04/06/2022
- Charly TALOUD et Mélodie BOSCH le 11/06/2022
- Franck MARCHAND et Mimmi GÖLHNER le 02/07/2022
- Mohamed CHERFAOUI et Sahra DEDENON le 30/07/2022
- Olivier DUVAL et Amandine MARIN le 30/07/2022
- Charlotte COLONNA D'ISTRIA et Tiffany da COSTA le 30/08/2022
- Christophe LAOUAR et Sadya TAOUSSI le 24/10/2022

DÉCÈS

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

- François ANTON époux de Nicolle LOUDCHER décédé le 25/05/2022 à Bassan.

- Régine LAGERBE veuve de Jean LOBERT décédée le 18/07/2022 à Béziers.
- Jeanine MAURY veuve de Nicolas NOCCA décédée le 07/08/2022 à Béziers.
- Paul CABEO époux de Simone CLOUP décédé le 20/08/2022 à Bassan.
- Michel JUSTIN époux de Martine PERRIN décédé le 21/08/2022 à Montpellier.
- Marie-Reine HOLTZER veuve de Michel BLANC décédé le 12/09/2022 à Bassan.
- Jean-Pierre LABORDE époux de Francette CAZABONNE décédé le 25/10/2022 à Bassan
- Germain COSTE époux de Nelly SANTANAC décédé le 04/11/2022 à Bassan.
- Augustine DELCOURT veuve de Jean GLEIZES décédé le 17/11/2022 à Béziers.
- Didier SCHERRER époux de Marie-Agnès HARPIN décédé le 24/11/2022 à Bassan.
- Salha LAHBAILI épouse de Abdelilah ARRACHIDI décédée le 25/11/2022 à Bassan.
- Henri CAVALIER époux de Monique LIVAR décédé le 28/11/2022 à Bassan.
- Angéline ESTÈVE épouse de Lucien PRIVAT décédée le 01/12/2022 à Béziers.
- Vincenzo DI LEO époux de Chantal KRETZ décédé le 09/12/2022 à Bassan.
- Malou DEROUINAU veuve MUSSO (Mère de Jeanine PONS), décédée le 17/12/2022 à Bassan
- Michel SAUDEMONT décédé le 10/12/2022 à Montpellier.
- Christiane BOUSQUET décédée le 29/12/2022

INFORMATIONS

INFORMATIONS Générales

MAIRIE

17 chemin Neuf – 34290 Bassan

Tél : **04 67 36 10 67**

Courriel : contact@bassan.fr

Site internet : www.bassan.fr

Horaires :

Lundi, Mercredi de 8h à 12h et 14h à 18h

Mardi, Jeudi de 8h à 12h - Fermé l'après-midi

Vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h

GRUPE SCOLAIRE

6 rue des écoles – 34290 Bassan

Tél. direction : **06 43 29 07 09**

Tél. Ecole/Mairie : **06 43 29 06 50**

Tél. Cantine : **06 40 50 77 21**

PERMANENCE DES ÉLUS

Alain BIOLA, Maire

Vincent CANALS, 1er adjoint en charge des associations sportive, sécurité, informatique et devoir de mémoire - Sur rendez-vous (**04 67 36 10 67**)

Geneviève CAUSSIDERY, 2ème adjointe en charge de la culture, de la vie associative et des animations. Lundi de 16h à 18h sur rendez-vous (**04 67 36 10 67**)

Bruno JULIEN, 3ème adjoint en charge des personnels techniques et des bâtiments communaux, de la voirie (travaux et entretien) - Sur rendez-vous (**04 67 36 10 67**)

Sabine RATIE, 4ème adjointe en charge des affaires sociales, scolaires, seniors et santé publique Lundi de 17h à 18h sur rendez-vous (**04 67 36 10 67**)

Christine PUECH élue déléguée En charge des affaires juridiques, des marchés publics, des assurances et de l'économie locale

Marie Agnès SCHERRER élue déléguée En charge au développement durable et à l'environnement

RPE Béziers Méditerranée

Corinne Lescar Éducatrice RPE

Renseignements pratiques pour les parents recherchant une nourrice agréée et pour les personnes désirant garder des enfants (modalités pratiques, administratives).

Atelier lecture – 16/02 et 23/03 - Tél. **04 99 41 30 72**

SICTOM (renseignements particuliers, informations pratiques...) - Tél. **06 84 95 36 09**

Permanences en Mairie : 15/02, 17/02 et 23/02 de 9h à 11h30.

Présence sur le marché 21/02 de 9h à 11h30

CENTRE DE LOISIRS D'AMILHAC – VILLAMONT

Domaine d'Amilhac -34290 SERVIAN

Tél. **04 67 76 02 76**

LA POSTE

Horaires : tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h et samedi 9h à 11h30

LE COIN DU LIVRE (Nouvelle bibliothèque)

4 place du Château, Bassan

Tous les mardis et mercredis de 10h00 à 12h00 et les jeudis de 16h00 à 18h00

L'AGGLO vous transporte

Ligne 12 pour Bassan

www.beemob.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Béziers Méditerranée, beeMob, viennent au plus près des usagers sur la promenade

03/03 - 17/03 - 21/04 - 05/05 - 26/05 - 09/06 - 30/06 de 08h00 à 14h00

www.herault-transport.fr, Tél :- 0 434 888 999

VIE PRATIQUE

SAMU - **15**

Pompiers - **18**

Hôpital - **04 67 35 75 35**

Gendarmerie - **17 ou 04 67 39 10 20**

Police Bassan- **06 34 24 01 70**

Police Pluri Communale - **06 12 52 30 97**

EDF - **09 73 02 68 04**

URGENCES eau/assainis.- **09 77 401 138**

CHIRURGIEN – DENTISTE

DAUMAS Sabrina – **04 67 28 36 15**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CABINET CAYLUS & BRINGER - **04 67 36 18 81**

INFIRMIERS / INFIRMIÈRES

FRADIN DE BELABRE Philippe – **04 67 49 39 63**

JIMENEZ Brice – **06 73 60 62 03**

FOUILHE Audrey – **06 58 78 56 79**

GUENO Alexandra – **06 70 08 69 08**

VERNIERS Adeline – **06 59 91 14 09**

MAURIN Marion – **06 32 31 74 83**

GUIRAUD BIANCHINI Laurie – **06 24 78 49 64**

JAMME SERRES Florence – **06 81 27 50 03**

MASSEURS / KINÉSITHÉRAPEUTE

BARDIN-TOLOMIO Lisa, TOUSSAINT Isabelle et

MARCO Manon – **04 67 28 34 01**

ORTHOPHONISTE

MOUSSAY Mylène, CAUSSE Aude et

LIBERGE Margot – **06 15 08 46 31**

OSTÉOPATHE

MACOU Ghislain – **06 68 09 52 21**

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

TARRAGO Joëlle – **06 24 70 49 48**

PSYCHOLOGUE / PSYCHANALYSE

ASENSIO Muriel – **06 70 40 64 10**

NOUVELLE Orientation



Patrick SENEGAS, consultant en évolution professionnelle, sera à l'écoute de nos administrés à la mairie de Bassan lors d'une permanence, les vendredis de 14 à 15 h (ou sur rdv au 07 52 03 12 66) à partir du 1er février 2023

Consultant pour le Groupe «Orientation» spécialisé en Bilan de Compétences

Il s'adresse aux salariés du secteur privé ou public, désireux de faire un point sur leur carrière et leur vie personnelle. « Beaucoup de personnes piétinent dans leur vie et attendent des années avant de se décider à prendre conseil auprès d'un professionnel. Le temps file et elles passent à côté de leur existence, font de mauvais choix, voire se trouvent en réelle souffrance, parfois dans une impasse.

Réaliser **un bilan de compétences** leur permet tout simplement de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** pour retrouver le chemin de la confiance et aborder l'avenir plus sereinement avec un projet concret, à leur image. »

Un accompagnement sur-mesure

Grâce à des entretiens personnalisés, des tests spécialisés, des questionnaires d'autoévaluation et des e-books préparés en amont de chaque rendez-vous, le bilan de compétences proposé par Orientation permet de mieux connaître ses aspirations, sa personnalité, ses valeurs, ses besoins et le sens que l'on souhaite donner à sa vie.

Gratuit avec le CPF

Finançable à 100% avec son CPF (Compte personnel de formation), le bilan s'adresse aux personnes qui

souhaitent gagner en confiance professionnelle, trouver leur voie, se reconvertir, changer d'entreprise, évoluer vers un poste à responsabilités, se lancer dans une création d'entreprise, identifier une formation ou encore donner du crédit à leurs candidatures. Le premier entretien est gratuit et sans engagement.

MANAGER c'est surtout accompagner



Diplômé d'un Master à Kedge à Marseille Patrick SENEGAS a travaillé pendant 30 ans dans des groupes tels que Michelin et Continental en tant que manager. L'accompagnement et l'évolution de ses équipes a toujours été sa priorité et sa principale motivation. Souhaitant se centrer sur l'humain, il en a fait son activité à temps plein et souhaite en faire bénéficier les Bassanais –

N'hésitez pas à le consulter – Gratuitement - à la mairie le vendredi après-midi avec ou sans rdv (de 14 à 15h) ou au bureau à Béziers sur rdv.

Contact : patrick.senegas@orientation-groupe.com et 07 52 03 12 66

INFO CABINET MEDICAL Lieuran



Le cabinet médical du Dr Leclercq (à Lieuran) est fermé définitivement.

Bon nombre d'espondeilhanais, patients du Dr Leclercq ont été surpris de cette annonce et se sont mis en quête de trouver un nouveau médecin, dans un secteur complètement saturé et en manque crucial de médecins.

Un nouveau médecin est arrivé début janvier dans son cabinet, à sa place.

Pour les patients du Dr Leclercq voulant **recupérer leurs dossiers médicaux** ;

Merci d'envoyer un mail avec :

- copie de votre pièce d'identité (recto/verso)
- adresse postale
- nom et prénom du médecin (Dr Cathy, Leclercq)

Aux coordonnées suivantes :

MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES - Parc du Millénaire - 285 rue Alfred Nobel - 34000 MONTPELLIER
occitanie@crom.medesin.fr - Tél. 04 11 93 16 60



Au 01/01/2023

LE TRI + SIMPLE

Jour de collecte **L M M J V S**

En vrac, non imbriqués, sans sac !

Emballages en plastique



Emballages en carton



Emballages en métal



Papiers journaux magazines



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



Tous les emballages ménagers en plastique, carton, papier et métal se trient !

+ Sacs et sachets plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène, films de suremballages, petits emballages métalliques...



LES INTERDITS !

✗ Masques



✗

A déposer dans votre sac d'ordures ménagères

✗ Tous les objets en plastique qui ne sont pas des emballages : A déposer dans votre sac d'ordures ménagères, en déchèterie ou en ressouçerie



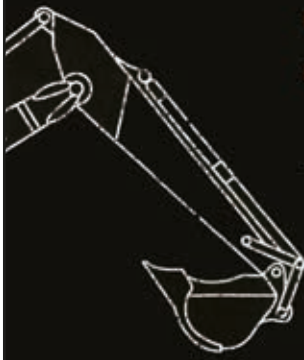
✗


Piscine en plastique, bouée, brosse à dents, figurines...

Flashez-moi !



CITEO





BC TP 22 chemin des Vendanges
34290 BASSAN

Terrassements, réseaux divers
Raccordements, maçonneries

Carcenac Benoit
carcenacbenoit@gmail.com
06 24 95 26 43



SARL
KLEIN Frères
Peinture Générale
Intérieur / extérieur

· Ravalement de Façades
· Revêtement sols et murs

7 Rue du Carignan
34290 BASSAN

Tél: 04 67 31 09 87
06 03 99 92 42

Email: klein.freres@gmail.com

DEVIS GRATUIT

Siret : 81856407200010 - APE : 4334Z - N° TVA intracom : FR70818564072

IMPORTANT - NOUVEAU Accès en déchetterie

AMELIORATION DES ACCÈS EN DECHETERIE, l'espace de recyclage et de valorisation de vos déchets :

Avec un réseau de 19 déchèteries, soit une déchèterie pour 7 000 habitants alors qu'au niveau national le ratio est d'une déchèterie pour 14 000 habitants, le SICTOM propose un service de proximité au maillage dense, tant pour les particuliers que les professionnels.

La fréquentation en déchèterie est de plus en plus importante (+34% de fréquentation en 2021) et les tonnages déposés en déchèterie (75 000 tonnes/an) dépassent ceux collectés (55 000 tonnes/an).

Pour préserver les conditions d'accès des usagers du territoire du SICTOM Pézenas-Agde, particuliers et professionnels, le contrôle d'accès est en cours de déploiement.

Le contrôle d'accès répond à plusieurs objectifs et s'inscrit dans la tendance générale des territoires voisins et d'une manière générale en France. Il permet de :

- Améliorer **la sécurité** des déchèteries.
- Agir en faveur de l'environnement : Nos déchèteries ne sont pas des décharges !
Ce sont des espaces où les déchets déposés sont triés selon les différents flux pour être envoyés vers les différentes filières de recyclage ou de valorisation **pour leur donner une seconde vie**. Il répond aux enjeux de réemploi pour ne pas utiliser de nouvelles ressources ou matières premières.

• Maîtriser les coûts en réservant **l'accès aux seuls habitants des communes du SICTOM** et éviter que les usagers de territoires voisins ne viennent utiliser indûment les déchèteries de notre territoire.

La réglementation des accès ne change pas :

- L'accès pour les **particuliers** reste **GRATUIT** sur toutes les déchèteries du SICTOM.
- L'accès **des professionnels** reste possible sur inscription auprès du SICTOM et la facturation se fait en fonction des types d'apport et de leurs volumes.

OBTENIR UN BADGE EN QUELQUES CLICS !

- Se connecter sur le site du SICTOM
- Renseigner les informations demandées :

PARTICULIERS :

Carte grise et justificatif de domicile de - 3 mois

PROFESSIONNELS :

Carte(s) grise(s), extrait de Kbis de - 3 mois et RIB

COMMENT UTILISER LE BADGE ?

Le badge est valable pour accéder à toutes les déchèteries du territoire du SICTOM

1. Présentation du e-badge à la borne d'identification
2. Ouverture de la barrière (si mon badge est valide)
3. Accès aux quais de déchargement
4. Sortie du site



Garage CERVERA

Raymond CERVERA

3 bis rue du Crès
34290 BASSAN
Tél.: 04 30 41 72 63
E-mail : garagecervera@sfr.fr
N°SIRET : 791 070 816 - APE : 4520A

entretien réparations	diagnostic électronique	pneumatiques climatisation
toutes marques	distribution freinage	garantie constructeur

Coach forme et bien-être
Christine STOESEL

A vos côtés pour améliorer votre quotidien,
libérer votre potentiel en
retrouvant un meilleur équilibre

Bodycheck (gratuit)
Rendez-vous bien être (gratuit)

4 rue de la Vierge (Bassan) 06 17 11 49 63
christinestoessel@yahoo.fr

BIODECHETS

Dans les prochaines semaines, le SICTOM va installer de nouveaux points de collectes destinés à recevoir vos biodéchets.


Parallèlement, il lancera une campagne de communication pour expliquer les enjeux et la démarche qui se base sur un engagement volontaire personnel.

Les personnes désirant adhérer à cette démarche citoyenne écoresponsable devront se faire connaître au SICTOM et recevront un kit nécessaire à la pratique de cette action : sceau, sacs biodégradables, consignes, clé container.

Les plans ci-dessous indiquent les lieux où seront implantés les containers spécifiques.

BIODECHETS

JE RENDS À LA TERRE CE D'ELLE ME DONNE. JE TRIE MES BIODECHETS



en sac compostable labellisé
OK Compost ou Norme NF1 51-800

- Épaves de légumes, coquilles d'œufs
- Fruits et légumes avérés
- Fleurs fanées et uniquement plantes d'intérieur
- Mars de café, sachets de thé
- Restes de repas (viande, poissons en petites quantités), de pain amietté
- Essuie-tout, papier en petites quantités

Les biodéchets composent 1/3 de nos poubelles et constituent un levier majeur pour réduire nos déchets et le gaspillage de nos ressources.

* Action 3 du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) : Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Fonctionnement de la borne biodéchets

- Insérer la clé
- Sfoncer la clé et tourner vers la gauche
- Ouvrir la trappe et déposer vos biodéchets
- Fermer la trappe
- Tourner la clé vers la droite afin de fermer et bloquer la serrure
- Retirer la clé.

BIODECHETS

JE RENDS À LA TERRE CE D'ELLE ME DONNE. JE TRIE MES BIODECHETS

LES INTERDITS !

- Coquilles d'huîtres, coquilles de fruits de mer
- Viande, poissons en grosse quantité
- Pas de sac plastique même biodégradable
- Litière, excréments, Cendre
- Pas de gras, de plats en sauce
- Déchets verts non fractionnés

Autour l'été !

Doubler le sac compostable dans le sens inverse. L'absence d'oxygène limite la décomposition des déchets et donc les odeurs. Les déposer rapidement à la borne d'apport.

Que deviendront vos biodéchets une fois collectés ?

Compost pour l'agriculture locale

BioGas

Une partie des véhicules du SICTOM roule au bioGNV

Une question, un doute :
biodéchets@sictom-pezenas-agde.fr

SICTOM Pézenas-Agde
Service public
BP 12 34220 Pézenas
Tirage social
27 Avenue de Pézenas
34220 Montpellier / France

Tel. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr



DETECTION

De loisir



Association Occitanie Détection de Loisir



Détection de métaux - Orpailage - Pêche à l'aimant



**11 rue des écoles
34290 BASSAN**
Tél. : 06 16 46 90 03
Mail : henrilavenir0@gmail.com





Notre partenaire :
PROSPECT-OR
SouthWest

www.PROSPECT-OR.COM

Dans les vignes d'Occitanie

Sur sa chaîne Youtube, Henri nous emmène en balade dans les vignes de l'Hérault. Voici ses plus belles trouvailles.

Détection dans les vignes

Henri détecte depuis 6 ans dans la région de Béziers. Il a commencé dans ce merveilleux loisir avec un Garrett ACE 250. Avec ce dernier il a trouvé une pièce de 20F or Napoléon III. Deux semaines plus tard, c'est une monnaie de 20F or au Grégoire qu'il sortait.

Henri a trouvé de nombreuses pièces en or dans la région de la République d'Orléans. On ne sait pas ce qui peut expliquer ce lien entre ces deux lieux en matière de pièces en or. Depuis la création de la République d'Orléans en 1825, de nombreuses pièces en or ont été frappées. On compte une proportion très importante de Français en particulier originaires du Pays Basco. Peut-être s'agit-il des terres d'un seigneur qui ont été vendues à un seigneur qui fut la dictature entre 1873 et 1880.

20F or Napoléon III accompagnée d'une trouvaille originale puisqu'il s'agit d'une pièce de 20 francs des années 40, un peu sans intérêt.

Henri avec son Fisher F75 de retour de Dordogne 3.

20F or Napoléon III accompagnée d'une trouvaille originale puisqu'il s'agit d'une pièce de 20 francs des années 40, un peu sans intérêt.

2 monnaies en argent avec Hindenburg l'avers et 3 Reichsfennigles revers.

vaillies dans le respect de et de la charte Detexpert. J'ai testé plusieurs machins Fisher Goldbug, F75, MultiKruzer avec plusieurs disques.

David plus « Le Roi de la ... »

FOYER RURAL

Bassan



Le Foyer Rural vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Merci pour tous les moments déjà partagés mais surtout ceux à venir !

A bientôt pour de belles retrouvailles en 2023

DANS LE RÉTROVISEUR

Samedi 26 novembre : soirée soupe



Colette remporte le premier trophée

Dimanche 4 décembre : TELETHON

Le Foyer rural, avec le Club de l'amitié et la Mairie, contribue à la collecte



Mercredi 14 décembre : Noël des enfants

Visite du papa Noël



A VENIR

Dimanche 26 février : LOTO

Vendredi 30 juin : Concert de la chorale « les cigales de Bassan »

Samedi 1er juillet : Spectacle et repas dansant

ASSOCIATIONS

JARDINONS Ensemble

L'association, créée en 2010 est basée à Bassan depuis quelques années.

Elle regroupe actuellement plus de 40 adhérents tous situés dans l'Ouest héraultais entre Capestang, Causses et Veyran, St Gervais sur Mare et Montagnac.



Une grande diversité de lieux, de types de jardins, d'idées, de projets, d'expériences, de connaissances des plantes font des rencontres mensuelles des moments d'échanges très fructueux pour tous.

Axées sur un jardin au naturel sans pesticides ou engrais chimiques, favorisant la permaculture, la diversité, ces rencontres conviviales s'adressent à tous publics, jardiniers débutants ou expérimentés, intéressés par le jardin ornamental, le potager, la reconnaissance de plantes en milieu naturel.

Les thématiques sont diverses en fonction des propositions des membres :



- Ateliers au jardin d'un adhérent avec échanges de conseils : aménagement d'une haie, d'un petit jardin d'ornement, d'un jardin en trou de serrure, d'un toit végétalisé, d'une mare, d'un jardin de succulentes, d'une rocaille, d'un jardin paysager, de carrés de culture, de plessis...
- Sorties botaniques, échanges de plantes et boutures, visite de pépinières
- Techniques de greffage, bouturage, taille, entretien de l'outillage
- Les associations de plantes, les rotations de cultures, les familles de plantes, leur reconnaissance, les engrais naturels, l'agroforesterie...
- Conférences, projections de films avec échanges de commentaires, stands lors de journées dans le cadre de projets communaux et participation à La Semaine verte.

Autant d'activités variées dans un domaine où l'on découvre en permanence de nouveaux sujets d'intérêts ainsi que des échanges d'expériences très diverses sont les moments privilégiés de l'association « Jardinons Ensemble ».

Christiane L, décembre 2022

Contacts : Jardinons_ensemble@yahoo.fr
Christiane 06 11 54 19 65
Michel : 06 77 04 61 33.

Quelques dates :

11 février à 14h30 à Autignac, Projection de la vidéo : « Le petit peuple du potager ».

18 mars à 14h30 à Abeilhan, cultures de printemps dans un petit potager.



TENNIS Club Bassan



Assemblée Générale :

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 26/08/2022.

Le Conseil d'administration a été renouvelé cette année :

Présidente : Mélanie LABORDE

Vice-Président : Christophe LACAS

Trésorière : Johanna RODRIGUEZ

Adjoint : Bernard RAMON

Secrétaire : Carole JOLIVET

Adjointe : Delphine GENEREUX

Membres : Marie AUSSILLOU, Alexandre BOYER, Loïc FOLIE, Morgane PALOC, Julien PALOC, Jérôme RENOUVIER

Matinée des Associations : Dimanche 4 septembre 2022

Comme tous les ans, notre club a accueilli petits et grands pour découvrir ou retrouver le tennis en ce début de nouvelle saison.

Renseignements et inscriptions ont été à l'ordre du jour de cette matinée.

Ecole de tennis :

Mercredi 19 octobre 2022

Les enfants de l'école de Tennis ont fêté Halloween sur les courts dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



Mercredi 14 décembre 2022, les jeunes adhérents ont pu participer à des jeux et activités proposés par Aziz accompagné de quelques bénévoles du club. A l'issue de cette animation, le traditionnel goûter, composé cette année de délicieuses bûches confectionnées par Morgane a pu être pris en commun. Chacun a reçu également une gourde portant le prénom de l'enfant.



Compétitions

La saison sportive 2023 a débuté au mois de septembre 2022 avec les compétitions suivantes : Championnats de l'Hérault Dames et Messieurs d'un haut niveau cette année, Coupe d'Automne Dames en entente avec Boujan dont l'équipe est, à nouveau sortie 1ère de poule et arrivée 3ème de la phase Finale. La Coupe Bleue Dames et Messieurs a permis l'intégration de jeunes joueuses et joueurs en pleine progression. Ils sont actuellement respectivement 2èmes et 3èmes de leur poule. La Coupe +35 va débiter courant janvier.



11 NOVEMBRE



INAUGURATION DE LA CANTINE



LIGUE CONTRE LE CANCER



NOËL À L'ECOLE



NOËL ET GOÛTER DES SÉNIORS



MARCHÉ DE NOËL



RENTRÉE DES ASSOCIATIONS



SOIRÉE MOULE FRITES



BASSAN S'ANIME

FÉVRIER

Samedi 11 : Visionnage d'un documentaire « Jardinons Ensemble »
14h30 - étage Salle des Fêtes



Mardi 14 : : Présentation de produits art de vivre 9h15
Salle des Fêtes

Samedi 18 : : Soirée St Valentin 19h30 - Salle des Fêtes

Samedi 18 : : Match hockey BASSAN V PAMIERS 20H

Halle aux Sports

Dimanche 26 : Loto Foyer Rural 14h - RDC - Salle des Fêtes

MARS

Du 9 au 12 : Exposition Mozaïck Mosaïck - Salle des Fêtes

Samedi 11 : Match hockey BASSAN V AIX 20H - Halle aux sports

Samedi 18 : St Patrick 19h30 - Salle des Fêtes

Samedi 25 : Soirée danses inter-associations Foyer Rural 17h
Salle des Fêtes



Dimanche 26 : Course des Demains Ligue contre le Cancer - Promenade

AVRIL



Samedi 08 : Carnaval Carnavaloween à partir de 10h
Promenade/Salle des Fêtes

Dimanche 16 : Exposition Voitures La Mairie à partir de 10h -
Promenade

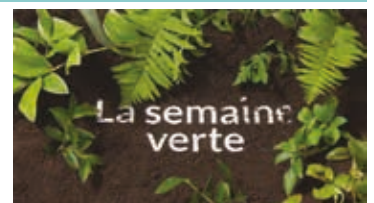
Lundi 17 : Club de l'amitié - Loto présentation de produits et repas

MAI

Lundi 01 : Fête du Muguet Mos'art - La promenade

Du 09 au 14 : Semaine Verte - Programme sur www.bassan.fr

26 mai au 17 juin : Tournoi Tennis Open



JUIN

03 et 04 : Challenge d'escalade (coupe départementale) Salle de Mégablock

Lundi 12 : Club de l'amitié - Loto présentation de produits et repas

Samedi 17 : Soirée Fête de la Musique - La promenade

Vendredi 30 au 01 juillet : Gala du Foyer Rural